



L'ADMINISTRATION COMMUNALE RECHERCHE

UN OUVRIER QUALIFIE VOIRIE (H/F)

Descriptif de la fonction :

A partir de directives ou de documents techniques, l'ouvrier qualifié voirie réalise les différents travaux :

- De nettoyage, d'entretien courant, de réparation et de transformation de la voirie publique ;
- D'entretien courant, de réparation et de curage de l'ensemble du réseau des égouts et des ouvrages d'arts ;
- De pose des signalisations définitives ou provisoires de la voirie publique ;

(Urgents et/ou imposés par la réglementation) afin d'en assurer la sécurité et l'opérationnalité pour l'ensemble de ses usagers.

Il accomplit temporairement (en cas d'absence, de surcharge de travail) des tâches d'un poste connexe lorsque cela s'avère nécessaire. (Par exemple effectuer des montages/démontages de matériel lors d'organisations festives)

L'ouvrier participera au service de garde pouvant impliquer des prestations la nuit et/ou le week-end.

Dans ce cadre, le travailleur sera amené à :

- Réaliser des revêtements routiers et urbains, poser les produits de revêtement, participer à la réalisation du corps de chaussée ;
- Réparer voiries, trottoirs, bordures, trappillons, ... ;
- Réparer des filets d'eau, avaloirs, désobstructions, suppression de siphons, ... ;
- Effectuer du rejointoiement de pavage ;
- Réaliser de petits ouvrages maçonnés ;
- Vérifier et poser des éléments de voirie ou du mobilier urbain

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive.

Compétences spécifiques :

L'agent recruté doit :

- Détenir et maîtriser les connaissances théoriques et pratiques liées à sa fonction ;
- Actualiser ses connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de sa fonction, participer aux formations afin d'approfondir ou mettre à jour ses connaissances ;
- Respecter le matériel et être capable d'utiliser correctement le matériel spécifique mis à disposition ;
- Utiliser le matériel, l'outillage et les équipements de protection en conformité avec les règles de sécurité ;

- Lire, comprendre et appliquer scrupuleusement les consignes de sécurité afin de prendre soin de sa propre sécurité et de celle des autres personnes ;
- Être ponctuel ;
- Être flexible et pouvoir s'adapter rapidement.

Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

Votre profil :

Diplôme :

Ouvrier D2 (secondaire inférieur) :

Être titulaire d'un diplôme au moins égal aux études techniques secondaires inférieures ou C.T.S.I. ou E.P.S.I. ou C.P.S.I. ou assimilé ou posséder un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré ou posséder le certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré.

Ouvrier D4 (secondaire supérieur) :

Être titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur technique ou professionnel ou assimilé ou posséder un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en lien avec l'emploi considéré ou posséder le diplôme de chef d'entreprise homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré.

Permis de conduire : B

Votre contrat :

Contrat à durée déterminée de 6 mois (suivi d'un CDI si CDD concluant)

Régime de travail : Temps plein

Rémunération : échelle D2 ou échelle D4 en fonction du diplôme

Conditions de recrutement :

- Etre belge ou ressortissant de l'U.E.
- Etre de bonnes conduite, vie et mœurs
- Réussir les examens de recrutement
- Etre dans les conditions APE au moment de l'engagement.

Documents à fournir :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois (modèle 1)
- Une copie du diplôme
- Une copie recto/verso de la carte d'identité
- Une copie du permis de conduire

- Le passeport APE si déjà dans les conditions (si pas exigé à l'engagement)

Candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, C.V., documents cités ci-dessus) en vue de participer aux différentes épreuves pratiques et orales qui seront organisées pour le recrutement, doivent être adressées par la poste, au Collège Communal de la commune de et à 7340 COLFONTAINE, Place de Wasmes, 22, au plus tard le 27/11/2021. ***(le cachet de la poste faisant foi).***

N.B. : Nous insistons pour que tous les documents cités ci-dessus soient expédiés en même temps que votre lettre de candidature. Tout dossier incomplet à la date extrême de dépôt des candidatures, soit le 27/11/2021, sera d'office considéré comme irrecevable.

Les informations recueillies par le service du personnel dans le cadre de cette offre d'emploi seront utilisées conformément à la législation en vigueur (RGPD) pour traiter votre candidature. Dans le cas où une candidature n'est pas retenue, l'Administration communale ne conservera pas votre candidature.

Vous trouverez plus d'informations concernant le RGPD sur le site internet de notre commune.